Ramadan : l’Etat islamique appelle les musulmans à faire la guerre sainte contre les mécréants

écrit par Christine Tasin | 24 juin 2015

Quatre-vingt-dix millions d’euros pour les bonnes œuvres des députés

C’EST le vendredi 19 octobre au plus tard que les députés socialistes de base devront faire connaître leurs souhaits pour l’utilisation de leur « réserve parlementaire ». Autrement dit, la cagnotte des crédits dont chacun dispose pour arroser, en toute discrétion, sa circonscription. L’ancien système, particulièrement opaque, vient d’être modifié dans « *un souci de transparence* » par le président de la nouvelle Assemblée et son bureau. Il est désormais équitable.

Chaque camarade a donc reçu une lettre datée du 11 octobre, signée par le président du groupe, Bruno Le Roux, et précisant le détail de l’opération. Une bafouille qui n’était pas destinée à être rendue publique. Dès le premier paragraphe, l’essentiel est dit : « *Il a été décidé qu’à chaque groupe est attribuée par année une somme théorique de 130 000 euros par député.* » Comme l’Assemblée compte 577 députés, le calcul est vite fait. Ce sont 75 010 000 euros

QUE LES PARLEMENTAIRES VIDENT LEUR SAC !

OUI, COMBIEN ? POUR QUI ? POUR QUOI ?

que les élus de la nation pourront accorder, en 2013, à leurs bonnes œuvres.

Ces 130 000 euros par circonscription pourront être attribués aussi bien à des associations qu’à des collectivités. Mais dans des limites que Le Roux se fait un devoir d’exposer dans son courrier : « *Pour des raisons de gestion, les attributions aux associations ne peuvent être inférieures à 1 000 euros par dossier. Pour les mêmes raisons, le nombre de dossiers associatifs doit être limité à quatre par député.* »

Quant aux aides aux collectivités, elles sont « *limitées à 50 % des travaux hors taxes* [d’investissements] ». Il est possible de « *demander une enveloppe globale* » qui sera répartie plus tard. « *Exemple : diverses communes, 50 000 euros...* »

Le Roux détaille ensuite le calendrier : « *Début janvier, le rapporteur général du Budget fera connaître la liste et le montant des opérations retenues... Il appartiendra alors à chaque député de finaliser la constitution des dossiers complets et de les transmettre aux ministères concernés qui prendront les arrêtés correspondants* », etc.

Restent 15 millions de « réserve » laissés, eux, à la disposition du président, des trois questeurs, des six vice-présidents et des douze secrétaires. Sans oublier le Président et le rapporteur général du Budget. Soit une moyenne de 625 000 euros par éminence.

Précision : tous les groupes, les écolos comme les socialistes, les communistes comme l’UMP, tous représentés au bureau du Palais-Bourbon, ont approuvé cette nouvelle répartition de la réserve parlementaire, désormais fixée à 90 millions d’euros.

Preuve que, sur les grands sujets, l’union nationale peut s’accomplir.

2 – « Le Canard enchaîné » – mercredi 17 octobre 2012

l’industrie française et écrivait, à propos de son manque de compétitivité :

« *La priorité doit aller à la montée en gamme de notre production industrielle, en asseyant notre com-*

A l’issue du vote sur le traité budgétaire européen, le 9 octobre, Bruno Le Roux, patron

ON LEUR COUPE : LA PAROLE ?

nementistes qui, malgré la consigne, s’étaient opposés à la ratification dudit traité.

Dans son numéro du 11 octobre, « Le Canard », qui rapportait la scène, avait conclu

Onze des douze sénateurs ... logistes sont-ils encore... éco... gistes ? Le 4 octobre, lors de ... discussion du projet de loi sur l’... terdiction de la mise sur le mar...

http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/06/23/97001-20150623FILWWW00381-l-ei-appelle-a-la-guerre-sainte-durant-le-ramadan.php

Pendant ce temps, Valls installe l’islam en France de façon pérenne. Cherchez l’erreur.